

Les classements des universités dans le monde et leur impact sur la mobilité des chercheurs

Il existe de nombreux classements des universités proposés par diverses institutions. Certains d'entre eux ont des retombées médiatiques qui peuvent parfois avoir des répercussions sur les mesures prises au niveau national ou européen. Par ailleurs, il est clair qu'en terme de mobilité, le prestige de l'université d'accueil joue un rôle aussi bien pour l'attractivité des meilleurs chercheurs, que pour l'évaluation des candidatures.

1) Les principaux classements

Le classement le plus souvent mentionné ces dernières années est le [classement de « Shanghai »](#). Il a été élaboré par l'Université Jiao Tong. Il donne les résultats suivants :

World Rank	Institution*	Country	Total Score
1	Harvard Univ	USA	100
2	Univ Cambridge	UK	72.6
3	Stanford Univ	USA	72.5
4	Univ California - Berkeley	USA	72.1
5	Massachusetts Inst Tech (MIT)	USA	69.7
6	California Inst Tech	USA	66
7	Columbia Univ	USA	61.8
8	Princeton Univ	USA	58.6
8	Univ Chicago	USA	58.6
10	Univ Oxford	UK	57.6
11	Yale Univ	USA	55.9
12	Cornell Univ	USA	54.1
13	Univ California - San Diego	USA	50.5
14	Univ California - Los Angeles	USA	50.4
15	Univ Pennsylvania	USA	50.1
16	Univ Wisconsin - Madison	USA	48.8
17	Univ Washington - Seattle	USA	48.5
18	Univ California - San Francisco	USA	47.7
19	Tokyo Univ	Japan	46.7
20	Johns Hopkins Univ	USA	46.6
21	Univ Michigan - Ann Arbor	USA	44.5
22	Kyoto Univ	Japan	43.9
23	Imperial Coll London	UK	43.4
24	Univ Toronto	Canada	42.8
25	Univ Illinois - Urbana Champaign	USA	42.5
26	Univ Coll London	UK	42.2
27	Swiss Fed Inst Tech - Zurich	Switzerland	41.2
28	Washington Univ - St. Louis	USA	40.4
29	New York Univ	USA	38.4
30	Rockefeller Univ	USA	38.3

On constate rapidement que **les universités françaises ou européennes sont assez mal positionnées**. Au total, sur 500 universités, on retrouve 167 universités américaines, 43 du Royaume Uni, 40 allemandes, 32 japonaises, 23 italiennes et 21 françaises. Les « universités » françaises sont les suivantes :

45	<u>Univ Paris 06</u>	France	1
64	<u>Univ Paris 11</u>	France	2
96	<u>Univ Strasbourg 1</u>	France	3
99	<u>Ecole Normale Super Paris</u>	France	4
102-150	<u>Univ Paris 07</u>	France	5
151-200	<u>Univ Grenoble 1</u>	France	6
201-300	<u>Ecole Polytechnique</u>	France	7-12
201-300	<u>Univ Lyon 1</u>	France	7-12
201-300	<u>Univ Mediterranee</u>	France	7-12
201-300	<u>Univ Montpellier 2</u>	France	7-12
201-300	<u>Univ Paris 05</u>	France	7-12
201-300	<u>Univ Toulouse 3</u>	France	7-12
301-400	<u>Ecole Natl Super Mines - Paris</u>	France	13-17
301-400	<u>Ecole Super Phys & Chem Industry</u>	France	13-17
301-400	<u>Univ Bordeaux 1</u>	France	13-17
301-400	<u>Univ Nancy 1</u>	France	13-17
301-400	<u>Univ Paris 09</u>	France	13-17
401-500	<u>Ecole Normale Super Lyon</u>	France	18-21
401-500	<u>Univ Aix Marseille 1</u>	France	18-21
401-500	<u>Univ Bordeaux 2</u>	France	18-21
401-500	<u>Univ Nice</u>	France	18-21

D'autres classements donnent des résultats plus ou moins semblables. Par exemple, le [classement du TIMES](#) donne **36 universités françaises dans le TOP 500**, 96 américaines, 42 du Royaume Uni, 41 allemandes, 32 japonaises et 20 italiennes...

Les indicateurs utilisés diffèrent d'un classement à l'autre. Pour le classement de Shanghai, il s'agit du nombre de Nobel et médailles Fields parmi les anciens élèves (10% du score) et parmi les chercheurs (20%), de l'indice de citation des chercheurs (20%), des publications dans Nature et Science (20%), des publications indexées dans Science Citation Index ou Arts&Humanities Citation Index (20%), de la performance par rapport à la taille de l'établissement (10%). Pour le TIMES, il s'agit d'appréciations par les pairs de la recherche (40%), du nombre de publications par chercheur (20%), de l'appréciation de l'employabilité par les recruteurs (10%), de la proportion de chercheurs étrangers (5%), du ratio étudiant/enseignant (5%).

D'autres classements existent à des niveaux moins larges. Au niveau européen, le [classement de l'Université de Leiden](#), basé sur les citations, les publications et la taille donne 7 universités françaises sur 100 universités européennes classées. Au niveau national, le classement d'US NEWS pour les universités américaines utilise des critères assez semblables : appréciation par les pairs (25%), taux de réussite des étudiants (20%), nombre d'élèves par cours, salaires des enseignants, diplômes des enseignants, proportion d'enseignants à temps plein (20%), scores des étudiants aux tests d'entrée et sélection (15%), dépenses par étudiants (10%), proportion d'anciens élèves qui effectuent des dons (5%), différences entre la réussite des étudiants et la estimations prévues (5%).

Finalement, le seul classement un peu plus approfondis est le [classement d'EL MUNDO](#) qui utilise 25 critères différents et procède à une analyse par disciplines.

La position des universités françaises dans ces classements est relativement modeste : approximativement 10% des universités européennes classées, alors que le potentiel de recherche français représente environ 15% du potentiel européen. Plusieurs explications peuvent être fournies : désavantage de certaines disciplines, prédominance de l'anglais, taille des universités, etc.

2) L'impact des classements sur la mobilité

Pour les actions Marie Curie du PCRDT, **la qualité de l'organisme d'accueil est un critère explicite de sélection des projets** pour les bourses individuelles. Celui-ci représente, selon les actions, une part importante de la « notation ». Aussi, lorsqu'un chercheur candidate avec un projet de recherche pouvant être mené dans un laboratoire ou un autre, il lui est généralement conseillé déposer son projet conjointement avec l'organisme ayant la plus forte notoriété (publications, infrastructures, coopérations internationales...). Bien sûr, c'est avant tout la notoriété du laboratoire qui est considérée, plus que la notoriété de l'établissement. Mais les deux sont souvent liés, et en général assimilés par les évaluateurs qui ne sont pas forcément des spécialistes du domaine (8 panels pour l'ensemble des disciplines !).

Par ailleurs, en terme d'attractivité et de développement de carrière, les universités les plus connues drainent le plus de chercheurs. Toutefois, il faut relativiser cet impact en notant que sur des thématiques précises, certaines universités peuvent être très attractives malgré un classement plutôt moyen. Cette attractivité peut reposer sur la notoriété d'un chef d'équipe, par exemple. Enfin, il ne faut pas oublier qu'**un élément important de l'attractivité repose sur le financement de la recherche**. Certains pays offrent des conditions de travail ou des salaires beaucoup plus élevés que d'autres. Les bourses Marie Curie, dans certains pays sont ainsi complétées par une rémunération supplémentaire. D'autre part, les **prélèvements** (charges sociales, patronales, impôts...) sont plus ou moins « favorables » dans certains pays...

Pour conclure, malgré ces questions liées à la notoriété, aux conditions de travail, au salaire, auxquelles on peut rajouter **la langue** (prédominance de l'anglais) ou **les aspects culturels**, il est certain qu'une des première motivation reste cependant le projet de recherche et **le partenariat scientifique**....

Stéphane AYMARD
PCN Mobilité 7^e PCRDT
4 avril 2007

Précédentes notes du PCN Mobilité :

1. *Informations sur le programme Ressources Humaines et Mobilité (avril 2006)*
2. *Le point sur les centres de mobilité (juin 2006)*
3. *Actualités du programme Ressources Humaines et Mobilité (juillet 2006)*
4. *Les experts français du programme Marie Curie (octobre 2006)*
5. *Le nouvel organigramme de la DG Recherche : les actions Marie Curie et les actions à externaliser (novembre 2006)*
6. *Les nouvelles possibilités de co-financement des bourses Marie Curie dans le 7e PCRDT (novembre 2006)*
7. *Bilan des actions Marie Curie du 6e PCRDT : Les mécanismes d'aide au retour (novembre 2006)*
8. *Le point sur la charte européenne du chercheur et le code de conduite pour le recrutement de chercheurs (novembre 2006)*
9. *Les difficultés d'analyse des résultats aux appels à propositions des actions Marie Curie (décembre 2006)*
10. *Bilan des Bourses Marie Curie du 6e PCRDT : Positionnement de la France (décembre 2006)*
11. *Les chiffres de la mobilité des chercheurs en France (janvier 2007)*
12. *Bilan des Réseaux de Formation (RTN) dans le 6e PCRDT et participation des laboratoires français (janvier 2007)*
13. *Les salaires des chercheurs en Europe (février 2007)*
14. *Quelques conseils pour monter un réseau de formation (mars 2007)*
15. *Où obtenir de l'aide pour monter un projet européen dans le programme PEOPLE (mars 2007)*
16. *Les classements des universités dans le monde et leur impact sur la mobilité ((avril 2007)*